

PROCES VERBAL DE LA C.S.D.G.E.

Réunion du 15 AVRIL 2010

Présents :

BELRHITI PATRICE
BILICKI BERNARD
BREGIER PATRICK (représentant FFST)
CHOURAQUI SERGE
DIDIER FRANCIS Président
FISCHER J PIERRE (représentant CFE-CGC)
SAUVAGE PHILIPPE (représentant UNSA)
HERNAEZ ROLAND (représentant SNPAM)
PANATTONI CHRISTIAN (FCSAD)
GEORGEON ALAIN (représentant UNSA)
BICHARD BREAUD PIERRE (représentant FFSU)

MOCHIZUKI HIROO
NAKASHI HIDETOSHI
OSHIRO ZENEI
PIVERT PHILIPPE
CHARRE DOMINIQUE DTN
LORIAU ANDRE (représentant FSPF)
BUI MICHEL (représentant FFSE)
VENET GILLES (représentant UNSS)

Absents (excusés) :

VALERA Dominique
LAVORATO J Pierre

Présents : Djamila RABHI (secrétariat des grades) et Christelle BRETON (service juridique)

Invité : Giovanni TRAMONTINI, Raphaël ORTEGA

Ouverture de la séance à 10h15

18 membres avec voix délibérative sont présents, soit une majorité absolue de 9 voix.

I – Approbation des procès verbaux

Le procès-verbal de la réunion de la CSDGE du 11 février 2010 est adopté à l'unanimité.

II - Etude des dossiers des grades étrangers

- ✓ **ARAB Zoubida** – Elle demande que lui soit reconnu un 1^{er} Dan obtenu auprès de la fédération Marocaine.
La CSDGE a validé sa demande, et accorde son 1^{er} Dan.
- ✓ **OTHMANI Oifa** – Elle demande que lui soit reconnu un 2^{ème} Dan obtenu auprès de la fédération Tunisienne.
La CSDGE a validé sa demande et accorde son 2^{ème} Dan.

III - Etude des dossiers des grades exceptionnels

- ✓ **Christian GALAIS**- Il est 7^{ème} Dan, une demande d'élévation faite par sa ligue pour le 8^{ème} Dan.
Demande adoptée à la majorité
Vote : Pour : 15
Contre : 2
Abstention : 1

- ✓ **Fabrice FOURMENT**- Il est 2^{ème} Dan, la commission Kyokushinkaï demande une élévation au grade au 5^{ème} Dan.
Demande adoptée à la majorité
Vote : Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 1

- ✓ **Jean QUI**- Il est 6^{ème} Dan dans les arts martiaux vietnamiens, demande l'élévation au 7^{ème} Dan.
Demande adoptée à la majorité
Vote : Pour : 13
Contre : 1
Abstention : 4

- ✓ **Henri VALENTINI** – Il est 3^{ème} Dan un collectif demande l'élévation au 7^{ème} Dan.
La CSDGE ne valide pas le dossier. La candidature ne peut être présentée pour le compte d'un autre. En outre le dossier doit être visé par le responsable des grades de la GORG et le président de la Ligue d'appartenance.

IV – Passage de grades dans les départements

Il est proposé que le nombre de candidat requis pour le passage de grade soit de 15 et non pas de 20 (art.108).
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

V – Réglementation pour le Kihon

Une équipe de cadres techniques nommés par le Directeur Technique National ont pour mission d'effectuer des stages dans les ligues, réservés aux jurys d'examens et aux professeurs.

Parallèlement des stages à l'attention des candidats sont animés par des professeurs, désignés par les responsables régionaux des grades.

Il est rappelé que les responsables régionaux des grades ne sont pas autorisés à diriger des stages pour les candidats.

Dans les épreuves du kihon, et afin d'apporter plus de facilité dans les séries techniques portés, il est proposé de mettre en place les épreuves avec des cibles. A ce sujet, une formation sera mise en place dans les ligues et dans les départements.

VI – Passage de grade de 7^{ème} Dan

Pour la saison 2010/2011 une date sera réservée pour le passage de grade de 7^{ème} dan, en application de l'article 210.

A partir du 6^{ème} dan, Il est proposé pour les candidats à titre exceptionnel de présenter en plus de leur dossier la rédaction d'un mémoire. Cette proposition sera soumise à adoption lors d'une prochaine réunion.

VII – Réglementation du 4^{ème} et 5^{ème} Dan

Afin de se mettre en adéquation avec les autres passages de grades, le jury d'examen se composera de deux tables au lieu d'une.

- 1 table pour le kihon et le kumité
- 1 table pour les kata et les bunkaï

XI – Questions diverses

- ✓ Le président demande qu'un passage de grade 6^{ème} Dan spécial soit organisé pour ces 4 personnes :
- Pierre DAMOISEAU
- Michel BOULLANGER
- Paul BOTTIN
- Michel VIGNON

Les membres de la CSDGE ont adopté cette demande à l'unanimité.

- ✓ La ligue Poitou Charentes demande que 3 personnes, deux 2^{ème} Dan et un 3^{ème} Dan en Nihon Taijitsu puissent passer leur grade en ligue d'Aquitaine car elle n'a pas de jurys concernant cette discipline.

La CSDGE propose que M. Roland HERNAEZ se déplace dans la ligue Poitou Charentes pour effectuer les passages de grade.

Les membres de la CSDGE ont adopté cette proposition à l'unanimité.

- ✓ M. Bernard BILICKI s'est occupé d'une proposition de modification du règlement technique en karaté jitsu.

- suppression du tronc commun et de la partie spécifique pour être en adéquation avec les épreuves du karaté do.

13h00 départ de M. Bernard BILICKI – 17 membres présents

- ✓ Les candidats licenciés à la FFST sont autorisés à passer leur grade en inter région. Cette situation ne doit pas perdurer et doit se dérouler dans une période limitée.

13h30 départ de M. NAKAHASHI Hidétoshi – 16 membres présents

Le **prochain bureau de la CSDGE** aura lieu le 20 mai 2010

La **prochaine réunion de la CSDGE** aura lieu le 3 juin 2010

- La séance est clôturée à 13h45